

Groupe d'aide au développement

QUATRIÈME SESSION

LE GROUPE d'aide au développement (G.A.D.) a tenu sa quatrième session à Londres du 27 au 29 mars. Composé de dix pays (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Portugal, Pays-Bas, Belgique et Japon) et de la Commission de la Communauté économique européenne, il a été créé en décembre 1959 pour des échanges de vues et de renseignements et des consultations sur les moyens à prendre pour accroître l'aide des principaux pays industriels aux pays sous-développés. Le G.A.D. sera intégré à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), comme comité spécial, dès la mise sur pied de celle-ci.

Les trois premières sessions ont été consacrées aux idées directrices de l'organisation, aux échanges de renseignements relatifs aux programmes des États membres et à une revue des programmes bilatéraux et multilatéraux d'assistance technique. La quatrième a porté sur l'étude des termes et conditions de l'assistance financière accrue. M. Thorkil Kristensen, qui a été désigné comme secrétaire général de l'OCDE, a participé à la session. La Banque internationale et la Banque interaméricaine de développement ont pris part aux débats sur les questions qui les intéressaient tout particulièrement. Les membres du Groupe ont présenté des rapports sur l'évolution récente de leur programme et leur politique d'aide; plusieurs ont fait part d'augmentations sensibles dans les programmes projetés ou en cours d'exécution ainsi que de nouveaux dispositifs ayant pour objet d'assurer l'aide financière à long terme aux pays sous-développés. De l'avis du Groupe, il est très important qu'une assistance technique suffisante accompagne l'aide financière; de plus les membres doivent se tenir au courant les uns les autres de ce qu'ils font en ce domaine afin que l'expérience de chacun serve à tous.

On a discuté les conditions financières auxquelles l'aide devrait être fournie et noté les diverses modalités d'octroi de fonds privés ou publics aux pays en cours de développement. Celles-ci varient infiniment au point de vue de leur valeur pour le développement économique et de l'effort qu'elles représentent de la part du pays donateur. Enfin la plupart ont estimé que toutes les formes de financement peuvent remplir une fonction utile à condition qu'un juste équilibre soit maintenu entre elles. Il faut éviter que les crédits à court terme atteignent une proportion excessive dans l'aide financière octroyée aux pays pris séparément.

Le G.A.D. a étudié les questions du volume et de la nature de l'aide aux pays peu développés et la part que les pays avancés pourraient fournir. Il a décidé de recommander aux gouvernements et à la Commission de la Communauté économique européenne d'avoir pour objectif commun l'accroissement du volume global et l'amélioration des méthodes d'octroi des ressources mises à la disposition des pays peu développés. Il a été décidé de faire d'autres recommandations portant